

Département des Hautes-Alpes  
Arrondissement de Briançon  
Canton du Monétier les Bains

Commune  
**LE MONETIER LES BAINS 05220**

**N°055/2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **02 avril 2026** Date d'affichage : **09 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 08 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

**Etaient présents :**

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, Muriel PAYAN, adjoints  
France-Marie JOSSERAND, Jean-Pierre THOMAS, Margot MERLE, Myriam BERAUD, Catherine  
REBATEL, Violaine PIQUET-GAUTHIER, Julien PHILIP, Constance DE ROHAN WILLNER

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Procurations :**

Gilles DELASSUS à Jean-Marie REY

Mikhaël VON BRASCH à Xavier DUPORT

Marie-Dominique DUBOIS DENEL a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	<b>15</b>
PRESENTS	:	<b>13</b>
VOTANTS	:	<b>15</b>

**OBJET : REGIE DES GRANDS BAINS : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la méthode de travail des autorisations de programme et des crédits de paiement, dérogeant au principe de l'annualité budgétaire, et permettant de n'inscrire au budget pour l'année en cours, que les dépenses et les recettes liées à cet exercice.

Ainsi les grosses opérations d'investissement portées sur plusieurs années sont traitées de cette manière. Pour la régie des Grands Bains, il s'agit des opérations suivantes :

**AR Prefecture**005-210500799-20260408-055\_2026-DE  
Reçu le 10/04/2026

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2026
<b>SPA thermal 2023/001</b>	6 418 168,43€	4 418 168,43€	2 000 000€
<b>Déferrisation/ Désarsenication 2025/001</b>	600 000€	5 894€	0€

Afin de tenir compte de la réalité d'avancement de ces opérations et d'en créer de nouvelles, il est proposé d'actualiser les crédits de paiement de la manière suivante :

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2026
<b>SPA thermal 2023/001</b>	6 918 168,43€	4 418 168,43€	2 500 000€
<b>Déferrisation/ Désarsenication 2025/001</b>	600 000€	5 894€	150 000€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

**APPROUVE** l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance,

Marie-Dominique DUBOIS DENEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dubois', is written below the name of the secretary.